



COMMISSION

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**

Invitation-Dossier de presse

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

Sylvie Mayer, députée européenne 1977 - 1994,
Responsable nationale Economie Sociale et Solidaire du PCF
sera disponible pour vous rencontrer le 4 avril après midi sur rendez vous
et le 5 avril au cours des différentes visites accessibles aux journalistes

- ✓ Un dialogue avec les intervenants est possible sur demande en fonction de leur disponibilité. Contact presse 06.81.74.10.13

Mercredi 5 avril 2017 de 09h45 à 22h00

Le PCF au rendez vous de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne Franche Comté

102169 postes salariés dans 10137 établissements 11,6% de l'emploi régional



Dans ce contexte, à l'occasion des élections présidentielles et législatives, **les communistes sont porteurs de huit propositions** ([pages 2 et 3](#)) pour le développement et le soutien à l'Economie Sociale et Solidaire.

Le 5 avril, les animateurs de la commission économie sociale et solidaire du Pcf et les candidats communistes de Côte d'Or, iront à la rencontre des acteurs de l'ESS sur votre territoire pour les leur présenter, répondre à leurs questions, en discuter.

Le déroulé de nos rencontres, dialogues, coconstruction...

- ✓ **4 avril** Rencontres individuelles avec les journalistes (interviews/enregistrements/directs)
- ✓ **5 avril 9h45 à 16h30**
 - **09h45 Espace intergénérationnel mutualiste de Talant** [page 4](#)
 - **11h45 La Péniche Cancale** Coopérative culturelle [page 4](#)
 - **14h30 Association Envie Dijon Longvic** [page 4](#)
- ✓ **5 avril 18h00 à 21h30** salle Nelson Mandela de Quétigny [pages 5 et 6](#)
 - **18h00 « Mutuelles, Sécurité sociale, pour une santé pour tous »** [page 5](#)
Quel devenir des mutuelles dans le cadre d'une prise en charge à 100% des soins par la sécurité sociale. Avec
Patrice Fort vice-président de la Fédération des Mutuelles de France
Dr Alain Beaupin directeur du centre de santé Richerand/Paris
Dr Fabien Cohen co-animateur de la commission Santé du PCF
Paul Plagne administrateur de la Mutualité française bourguignonne-SSAM
 - **20h00 Un espace de dialogue « questions- réponses » sur le thème L'ESS, quelle politique pour son développement?** [Page 6](#)
Les Bourguignonnes et Franc-comtoises, les Bourguignons et Franc-comtois interrogeront
Bruno Forest, président de la chambre régionale de l'ESS CRESS
Sylvie Mayer animatrice de la commission ESS du Pcf
Isabelle de Almeida Présidente du Conseil National du Pcf

L'ESS :
Un acteur économique de poids :
 2,35 millions de salariés, 50,5 milliards € de masse salariale
Un moteur pour l'emploi...
 Dix dernières années, 440 000 emplois créés. + 23% (7% pour l'emploi privé).
Une Economie alternative...
 Loin d'être une économie de la marge, l'économie sociale occupe les premières places dans des secteurs essentiels : personnes handicapées, services aux personnes dépendantes, mutuelles de santé, assurance voitures **et collecte 60% des dépôts bancaires**

[Source Cress](#) Suite page 2...





LES COMMUNISTES PROPOSENT LA FRANCE EN COMMUN

8 propositions pour l'ESS

Economie Sociale et Solidaire

Prendre le pouvoir sur la finance

- 1 : Banques coopératives (BP/C E – Crédit Agricole – Crédit Coopératif - Crédit Mutuel)
- 2 : Fiscalité des structures de l'Economie Sociale et Solidaire ESS

Produire autrement

- 3 : Collectivités et Economie Sociale et Solidaire - ESS
- 4 : Un environnement favorable pour l'ESS
- 5 : Nouveaux droits et pouvoirs d'intervention pour les salariés
- 6 : Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)
- 7 : Contrôle citoyen de l'Economie Sociale et Solidaire - ESS

Investir demain

- 8 : Travailler à un nouveau type d'entreprise

Contact : Sylvie Mayer esspcf@gmail.com

L'ESS :

L'ESS : un acteur économique de poids... Les entreprises de l'ESS sont en France un acteur économique de premier plan. Elles emploient plus de 2,35 millions de salariés et distribuent chaque année plus de 50,5 milliards d'euros de masse salariale, soit environ 10 % de l'emploi salarié et de la masse salariale versée par les entreprises privées. A titre de comparaison, c'est 2,5 fois le poids de la masse salariale du secteur de l'hébergement et de la restauration et 1,5 fois plus d'emplois que le secteur de la construction.

L'ESS : un moteur pour l'emploi... Sur les dix dernières années, l'ESS a créé 440 000 emplois nouveaux, en croissance de 23%. Dans le même temps, l'ensemble de l'emploi privé n'augmentait que de 7 %. Avec près de 600 000 emplois à renouveler d'ici 2020 en raison des départs en retraite, c'est un vivier d'emplois pour les 10 prochaines années.

L'ESS : une Economie alternative... Loin d'être une économie de la marge, l'économie sociale occupe les premières places dans des secteurs essentiels :

- 90% des personnes handicapées prises en charge
- 68 % des services aux personnes dépendantes
- 30 % des hôpitaux
- 60% des Français dans les mutuelles de santé
- 50% des voitures assurées par une mutuelle

• **60 % des dépôts bancaires dans les banques de l'ESS**

[Source Cress](#)

L'enjeu de ces propositions est triple :

- Développer l'ESS, présente sur de nombreux secteurs d'activités, en réponses aux besoins des populations dans les territoires
- Porter un projet de transformation sociale (des modes de production, de consommation, de distribution) vecteur, d'émancipation et de réappropriation par les citoyens de la sphère économique
- Investir dans une économie de proximité, respectueuse de l'humain, de l'environnement et pourvoyeuse d'emplois non délocalisables.

Nos huit propositions à débattre et à finaliser en coconstruction sont déclinées dans des fiches, selon trois directions : leur contenu, la démarche de mise en œuvre et l'impact qu'elles pourraient avoir.

[Elles sont à votre disposition par téléchargement](https://www.ess-pcf.fr/calendrier/05-04-2017-dijon/)

Deux exemples pour l'illustrer :

1-Banques coopératives : Théoriquement gérées par leurs sociétaires selon le principe de l'ESS une personne = une voix, elles ont perdu tout ou partie de leur vocation sociétale et sont désormais gérées comme les banques privées.

Contenu : faire évoluer les textes législatifs pour :

- Renforcer le pouvoir des sociétaires sur leurs caisses locales pour l'usage des fonds déposés
- Modifier les règles électorales : scrutin à la proportionnelle, non cumul des mandats, parité...
- Mettre en place, à l'échelle départementale, un ratio minimum obligatoire d'investissement en local des dépôts bancaires locaux
- Rendre effective pour toutes les banques coopératives, la révision coopérative inscrite dans la loi ESS

Démarche :

- Organiser une rencontre nationale de toutes les parties prenantes des banques coopératives (dirigeants, administrateurs, salariés, sociétaires)
- Développer l'information sur les banques coopératives en présentant leur impact territorial (fonds déposés-crédits octroyés)

Impacts :

- Redonner confiance aux sociétaires (50 millions) en renforçant la participation des usagers
- Re-territorialiser les fonds pour développer les entreprises locales.

Suite page 3

2017, L'humain d'abord !

PCF

FRONT
DE GAUCHE

Nos huit propositions à débattre et à finaliser en coconstruction

Deux exemples pour l'illustrer : suite de la page 2

2- Nouveaux droits et pouvoirs d'intervention pour les salariés

Instaurer, en cas de fermeture ou de délocalisation de leur entreprise, un droit de reprise en coopérative de l'activité par les salariés, associé à des aides financières et à de l'accompagnement à la gestion.

Contenu :

- Instaurer un droit de veto suspensif et modifier l'article 18 du titre II de la loi du 31 juillet 2014 sur le droit d'information des salariés pour en faire un **droit de préemption**.
- Assurer une veille annuelle sur l'état des entreprises où le/la dirigeant/e est proche du départ à la retraite
- Créer un fonds de soutien à la reprise d'entreprises par les salariés, géré par la Caisse des dépôts et la BPI, avec le soutien du pôle public bancaire
- Créer un site d'information sur le droit de reprise
- Développer un service d'accompagnement financier, humain, économique et une offre de formation pour les futurs dirigeants.

Démarche :

- Faire le bilan du droit d'information prévu par la loi sur l'ESS de 2014;
- Rencontrer les syndicats de salariés et patronaux ;
- Rencontrer les réseaux coopératifs (Coop FR et Confédération Générale des Scop);
- Faire voter la loi dans la 1ère année du quinquennat avec application immédiate ;
- Faire le bilan de ce nouveau droit chaque année.
- Financer par 10% des 50 milliards d'actifs de la BPI, soit 5 milliards

Impact :

- Limiter la fermeture d'entreprise faute de repreneur et permettre le maintien de 200.000 d'emplois par an, menacés par ces fermetures
- Lutter efficacement contre les délocalisations en développant une réponse locale immédiate des salariés stoppant la procédure ;
- Développer la confiance des salariés en leurs capacités de porter un projet économique;
- Développer l'emploi et la diversité socioéconomique en assurant la pérennité de l'activité économique locale, associée aux besoins de proximité.

Pour une finance au service des territoires et des citoyen·nes, repre·nons le pouvoir dans les banques coopératives !

Bourgogne Franche Comté Investissement en local des dépôts bancaires locaux...

Au 30 novembre 2016, seuls 98% des encours des dépôts bancaires locaux (65.1 milliards) étaient investis localement (64,6 milliards). L'Indicateur d'Ap2E-Agir pour une Economie Equitable établi à partir des données de la Banque de France était le suivant pour : Nièvre 81% - Saône et Loire 76% - Yonne 82% - Jura 95% - Haute Saône 85%.

Un indicateur qui depuis 2007 permet de savoir si localement les financements sont disponibles pour sauvegarder l'emploi, améliorer l'habitat, financer des projets alternatifs dont ceux de l'ESS.

En Bourgogne Franche Comté dans la totalité des départements à l'exception de la Nièvre, les encours de crédits aux particuliers et aux entreprises ont

Etude région Bourgogne Franche Comté 2007/2012 - 2012/2016

Indicateur Investissement en local des dépôts bancaires locaux

ratio >1 dépôts + que crédit

en milliards d'euros	2007 novembre				2012 novembre				2016 novembre				Progression									
	En cours		ratio	ratio corrigé	En cours		ratio	ratio corrigé	En cours		ratio	ratio corrigé	2007-2012		2012-2016							
	Dépôts	Crédits		Dépôts	Crédits		Dépôts	Crédits	Dépôts	Crédits		Dépôts	Crédits	Dépôts	Crédits							
France	1155,9	1373,0	1,19	1,00	1489,3	1697,3	1,14	1,00	1834,7	1865,5	1,02	1,00	1,29	1,23	1,24	1,23						
Bourgogne Franche Comté	45,3	47,0	1,04	0,87	7	55,8	57,6	1,03	0,91	9	65,1	64,6	0,99	0,98	8	1,23	1,23	1,2	1,17	9	1,12	6
Bourgogne	27,7	26,3	0,95	0,80	18	33,9	32,2	0,95	0,83	19	39,8	36,9	0,93	0,92	14	1,22	1,22	1,4	1,17	14	1,15	
21 Côte d'Or	9,3	11,0	1,18	0,99	21	11,8	13,8	1,17	1,03	16	15,2	17,3	1,14	1,13	9	1,27	1,25	55	1,29	4	1,25	3
58 Nièvre	3,8	2,9	0,76	0,64	83	4,4	3,6	0,82	0,72	83	4,9	4,0	0,82	0,81	78	1,16	1,24	62	1,11	83	1,11	34
71 Saône et Loire	9,2	7,4	0,80	0,68	79	11,0	8,8	0,80	0,70	87	12,3	9,5	0,77	0,76	84	1,20	1,19	82	1,12	79	1,08	56
89 Yonne	5,4	4,9	0,91	0,76	50	6,6	6,0	0,91	0,80	66	7,4	6,1	0,82	0,82	75	1,22	1,22	71	1,12	77	1,02	90
Franche Comté	17,6	20,7	1,18	0,99	6	21,9	25,4	1,16	1,02	7	25,3	27,7	1,09	1,06	3	1,24	1,11	1,23	1,2	1,16	1,09	
25 Doubs	8,2	10,9	1,33	1,12	9	10,8	14,4	1,33	1,17	6	12,7	15,8	1,24	1,23	2	1,32	1,32	29	1,18	28	1,10	42
39 Jura	4,1	4,0	0,98	0,82	49	4,9	4,8	0,98	0,86	53	5,5	5,3	0,96	0,95	48	1,20	1,20	79	1,12	76	1,10	36
70 Haute Saône	3,2	3,2	1,00	0,84	44	3,7	3,4	0,92	0,81	64	4,2	3,6	0,86	0,85	71	1,16	1,16	95	1,14	64	1,06	69
90 Territoire de Belfort	2,1	2,5	1,19	1,00	19	2,5	2,8	1,12	0,98	25	2,9	3,0	1,03	1,02	27	1,19	1,12	91	1,16	40	1,07	63

sur la période les encours des dépôts bancaires locaux ont augmenté plus vite que les encours de crédits bancaires en local
les encours de crédits bancaires locaux sont inférieurs aux encours de dépôts bancaires locaux



Invitation-Dossier de presse

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

Le 5 avril, les animateurs de la commission économie sociale et solidaire du Pcf et les candidats communistes de Côte d'Or, iront à la rencontre des acteurs de l'ESS sur votre territoire pour leur présenter 8 propositions pour l'ESS, répondre à leurs questions, en discuter.

✓ 5 avril 9h45 à 16h30

- 09h45 Espace intergénérationnel de Talant
- 11h45 La Péniche Cancale Coopérative culturelle
- 14h30 Envie Dijon Longvic



L'espace intergénérationnel de Talant, établissement mutualiste qui regroupe sur un même site le multi-accueil «La Pouponnière», le Vill'âge Bleu© et la Résidence mutualiste «Robert Grandjean». Une synergie imaginée par la direction de la Mutualité française bourguignonne

8 allée Félix Poussineau Talant



Un centre de l'association Envie à Longvic qui réunit usine de recyclage et magasin de vente.

- Le réseau national **Envie** créé il y a 30 ans est composé de 56 entreprises en France spécialisées dans le reconditionnement d'appareils ménagers, et le traitement des déchets électriques et électroniques.
- Entreprises de **2 500** salariés dont **2 000** en insertion pour un CA de **76** millions d'euros, leur priorité se résume à la devise « un emploi pour tous », pour lutter contre la précarisation et la pauvreté.
- Avec la restauration de quelques milliers d'appareils électroménagers par an, provenant principalement des magasins de la Grande Distribution, et des dépôts de particuliers, **Envie Dijon** créé en 1993 est un acteur majeur pour l'environnement, et l'Economie Circulaire.
- L'un des objectifs prioritaires d'Envie Dijon, association et entreprise de l'ESS, est de garantir à chacun l'accès à un équipement ménager de qualité au meilleur prix sous garantie.
- Envie comme « envie de faire des économies, envie de qualité, envie d'agir pour l'emploi et l'environnement. » (<http://www.envie-dijon.fr/>) **4 rue de Romelet 21600 21240 Longvic**



La Péniche Cancale établissement culturel et gourmand amarré au Port du Canal de Dijon, exploitée par la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) **L'Autre Bout du Monde**.

Pleinement inscrite dans l'ESS, la coopérative est soucieuse de développer l'entreprise dans une démarche responsable tant au niveau social qu'environnemental :

redynamisation **du quartier, politique tarifaire accessible** au plus grand nombre, **approche éco-responsable**, choix de biomatériaux lors de la conception du bateau, centrale de traitements des eaux usées... (<http://penichecancale.com/le-projet/>) **Port du Canal 21000 Dijon**

Ces trois établissements sont le témoignage des potentialités de transformation que recèle l'Economie Sociale et Solidaire.



Invitation-Dossier de presse

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

La soirée aura lieu de 18h à 21h30 à la salle Mandela de Quetigny.

Elle sera organisée en deux parties :

De 18h à 19h30 « Mutuelles, Sécurité sociale, pour une santé pour tous » pour réfléchir sur le devenir des mutuelles, le rôle qu'elles joueront dans le cadre d'une prise en charge à 100% des soins par la sécurité sociale, avec

Patrice Fort vice-président de la Fédération des Mutuelles de France,
Dr Alain Beupin médecin-directeur du centre de santé Richerand/Paris,
Paul Plagne administrateur de la Mutualité française bourguignonne-SSAM
Dr Fabien Cohen co-animateur de la commission Santé du PCF

Un document résumant
 l'essentiel des
 interventions sera remis
 aux participants.
 Il est disponible pour les
 journalistes sur demande

Patrice Fort vice-président de la Fédération des Mutuelles de France Il défendra : Une réforme ambitieuse du financement de la protection sociale, une refondation globale du système de santé, la suppression de toutes les taxes sur la santé, une revalorisation du rôle et de la place de l'hôpital public dans le dispositif de soins.

La FMF fédère 105 groupements mutualistes et regroupe plus d'1 million d'adhérents, soit près de 3 millions de personnes protégées. Elle gère un réseau santé de 297 réalisations sanitaires et sociales. Elle est adhérente à la Mutualité française depuis janvier 2002. Elle est aussi membre de l'Association Internationale de la Mutualité.

Dr Alain Beupin médecin-directeur du centre de santé Richerand/Paris, membre de l'Union syndicale des médecins de centres de santé. Il est à l'origine d'un projet en construction : La solution proposée est d'adopter un nouveau modèle de gestion, sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), inscrite dans l'économie sociale et solidaire, à but non lucratif. Il n'existe pas de centre de santé géré en SCIC à ce jour. Le projet Richerand est le projet le plus avancé (<http://richerand.fr/>). Il pourrait associer la collectivité locale, les professionnels et les autres salariés, les patients du centre de santé, sans qu'aucune partie ne puisse détenir plus de 50 % de la SCIC. L'objectif santé est de mieux répondre aux besoins de prévention, de soins aux maladies chroniques et d'éducation populaire.

Paul Plagne administrateur de la Mutualité française bourguignonne – SSAM-Macif Mutualité accompagnera les candidats dans leur visite de l'établissement mutualiste de Talant et parlera du système mutualiste local.

Dr Fabien Cohen, Chirurgien dentiste en centre de santé, co-animateur de la commission santé du Pcf parlera des propositions du Pcf en matière de santé pour tous, articulant une sécurité sociale à 100% sur tous les soins prescrits à un système mutualiste recentré sur ses œuvres sociales, la prévention et l'éducation populaire à la santé

Quelques éléments chiffrés... .

Les mutuelles de santé sont des organismes de droit privé, à but non lucratif, régies par le Code de la Mutualité. La très grande majorité (95 %) des mutuelles de santé sont adhérentes à la Fédération de la Mutualité Française : soit près de **600 mutuelles santé**, qui assurent la couverture santé complémentaire d'environ **38 millions de personnes** en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Elles permettent l'accès aux soins. Sans complémentaire, le taux de renoncement aux soins est multiplié par deux.

Appliquer une assiette élargie pour les cotisations patronales

L'assise des cotisations patronales sur les seuls salaires exclut la contribution du capital et des produits financiers à la Sécurité sociale, outre de nombreux dispositifs d'exonération. Résultat : En 1983, les entreprises contribuaient pour 60% et les ménages pour 27% au financement du régime général, en 2015 leurs contributions étaient au même niveau : 45%.



Invitation-Dossier de presse

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

**De 20h à 21h30 Un espace de dialogue « questions- réponses » sur le thème
L'ESS, quelle politique pour son développement?**

Bruno Forest, président de la chambre régionale de l'ESS CRESS

Sylvie Mayer animatrice de la commission ESS du Pcf,

Isabelle de Almeida Présidente du Conseil National du Pcf

Le débat sera animé par **Jean-Philippe Milesy** « Rencontres sociales »

A partir des questions des Bourguignonnes et Franche-comtoises, des Bourguignons et Franc-comtois ce sera l'occasion de présenter les 8 propositions du Parti communiste pour le développement de l'économie sociale et solidaire inscrites dans le Pacte d'engagements communs.

Ces propositions concernent le devenir des banques coopératives, le droit de préemption des salariés sur leur entreprise, le développement des coopératives, notamment les coopératives d'Activité et d'Emploi, rempart contre l'ubérisation, l'entrée de l'ESS dans les programmes d'enseignement.

L'enjeu de ces propositions est triple :

- Développer l'ESS, présente sur de nombreux secteurs d'activités, en réponses aux besoins des populations dans les territoires
- Porter un projet de transformation sociale (des modes de production, de consommation, de distribution) vecteur de démocratie, d'émancipation et de réappropriation par les citoyens de la sphère économique
- Investir dans l'économie de demain, une économie de proximité, respectueuse de l'humain, de l'environnement et pourvoyeuse d'emplois non délocalisables.

Les intervenants du dialogue avec le public :

Isabelle de Almeida

Présidente du Conseil national du Pcf. candidate dans la 3e circonscription de Côte-d'Or. Le Conseil national, parlement du Parti, est élu par le Congrès. Ses 160 membres discutent et décident de l'orientation politique qui sera mise en œuvre par l'exécutif du Parti communiste.

Bruno Forest

Président de la chambre régionale de l'ESS de Bourgogne-Franche-Comté

La CRESS Bourgogne Franche Comté représente la diversité de l'économie sociale et solidaire de la région et l'ensemble de ses entreprises ; la CRESS est organisée en six collèges : les coopératives, les mutuelles, les associations, les personnes qualifiées, les syndicats et groupements d'employeurs, les entreprises sociales.

Sylvie Mayer

Animatrice de la commission nationale ESS du PCF - députée européenne 1977 - 1994

Ainsi que

Marie Poinsel, Tata Ouarag, Danielle Gutierrez, Jacques Cardot,

Candidats du PCF/Front de gauche

Jean-Philippe Milesy - Rencontres Sociales - animera la soirée

